

Image not found or type unknown



Modification tantièmes copropriété

Par **stam**, le **17/08/2020** à **09:16**

Ma copropriété envisage la modification des tantièmes, en ma défaveur.

De quelle manière puis-je m'y opposer ou faire des contre-propositions ?

Par **beatles**, le **17/08/2020** à **09:23**

Bonjour et merci,

Bien qu'il n'y ait pas obligation de vous répondre, vous pouvez toujours essayer de tenter le coup.

Par **beatles**, le **17/08/2020** à **10:14**

Bonjour Yukiko,

Comme moi vous avez lu la charte du site, ce qui impliquerait de ne pas encourager les incivilités en répondant, à leurs auteurs, par l'intermédiaire d'une question ce qui signifierait vouloir donner une réponse.

Cdt.

Par **stam**, le **17/08/2020** à **11:27**

Le contexte est le suivant : en mettant à jour le règlement de copropriété pour qu'il soit conforme aux lois actuelles, il est demandé par certains copropriétaires d'apporter de modifications sur la répartition des charges sur une partie commune. Merci

Par **beatles**, le **17/08/2020** à **12:22**

Normalement les auteurs d'incivilités qui consentent, sans dire bonjour ni de conclure par un

merci, de rédiger un texte qui ne peut être compris que comme exigeant une réponse, ne doivent pas se contenter d'un simple merci pour s'exonérer, mais de s'excuser de leur manque de civisme avant de réitérer leur question.

Vouloir répondre à tout prix en se contentant d'un simple merci ne peut que nuire à la déontologie et à la crédibilité du site !

Par **stam**, le **17/08/2020** à **12:54**

Stop au délire. Autre chose? C'est tout ce que vous avez à faire ce matin?

Par **beatles**, le **17/08/2020** à **13:32**

Je constate que la politesse n'est pas votre tasse de thé.

Sur ce site plusieurs questions ont déjà porté sur une modification des tantièmes et tous les cas possibles ont été traités, par des réponses faites par les bénévoles du site qui ont eu l'amabilité de répondre.

Ne serait ce que par respect pour eux vous auriez dû en tant qu'être civilisé, exempt de tout ensauvagement, vérifier s'il n'existait pas d'autre fils concernant la modification des tantièmes.

En résumé il est clair que vous vous foutez clairement de la charte du site, et qu'au lieu d'adopter un profil bas vous faites le bravache en fanfaronnant.